

# **INVITATION : Restitution de 5 années d'essais paysans Pour la réduction des doses de cuivre en raisin de table biologique**

Bio Occitanie et Agribio82 vous proposent une rencontre du réseau Dephy Ferme

**Le 14/12/2021 de 9 h 30 à 12 h 00**

**Au lycée agricole de Capou, 1915 route de Bordeaux 82 000 Montauban**

## **Au programme**

<b>9h30 à 10h00</b>	Accueil des participants avec collation
<b>10h00 à 10h45</b>	Présentation des essais et des résultats obtenus
<b>11h00 à 12h00</b>	Témoignages des producteurs et échange avec les participants

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE** auprès de Marc Miette  
[marc.miette@bio-occitanie.org](mailto:marc.miette@bio-occitanie.org) - 06 22 78 17 09




*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*



Au cours de ces 5 années les producteurs ont mis à l'essai plusieurs substances et/ou techniques culturales dans leurs vignes : extraits de plantes en solution, plantes déshydratées (dont le saule), minéraux (dont le talc), vinaigre, positionnement des traitements, etc. Ainsi, le groupe Dephy a réussi à fortement réduire le cuivre jusqu'à cette année extrêmement délicate en termes de maladies. Nous vous présenterons :

- ✓ **Les principaux essais menés depuis 2016,**
- ✓ **Les choix effectués par les producteurs,**
- ✓ **Les atouts et limites du projet,**
- ✓ **Les résultats des essais fructueux**

Les producteurs qui ont mené ces essais seront présents pour échanger avec vous, tirer les conclusions de ces 5 années d'essais et évoquer les pistes à creuser pour avancer vers le sevrage de l'AB vis-à-vis du cuivre.

quantité Cu cumulé en KG/HA /progr	Programme usuel	Programme complexe de plantes Chasselas	Programme de substitution
2021	3,775	2,868	0,91
Satisfaction / maîtrise			

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto*